

LA MUNICIPALITÉ RURALE DE SAINTE-ANNE

Programme de pesticides proposé pour 2025

AVIS PUBLIC

L'AVIS PUBLIC est par la présente donné que la Municipalité rurale de Sainte-Anne a l'intention de mener les programmes de contrôle des pesticides suivants au cours de l'année 2025, si nécessaire.

- 1) Pour lutter contre les mauvaises herbes et les broussailles nuisibles sur les réserves de route dans la MR de Sainte-Anne. Les dates d'application prévues sont du 1^{er} juin 2025 au 31 octobre 2025. Les herbicides à utiliser sont les suivants :
 - Tordon 101
 - Tordon 22K
 - Vanquish (Dycleer)
 - 2,4-D Amine 500
 - Roundup

- 2) Pour lutter contre les organismes nuisibles suivants : sauterelles, livrées des forêts, moustiques, etc. dans la MR de Sainte-Anne. Les dates d'application prévues pour ces programmes sont du 1^{er} juin 2025 au 31 octobre 2025. Les insecticides à utiliser sont les suivants :
 - Diméthoate
 - Decis
 - Sevin
 - Malathion
 - Dursban
 - Bacillus Thuringiensis
 - Vectobac
 - Vectolex WSP

- 3) Pour lutter contre les larves de moustiques dans les eaux stagnantes dans les zones identifiées par la MR de Sainte-Anne. Les dates du projet (du début à la fin) seront déterminées par Santé Manitoba. Le larvicide à utiliser est le suivant :
 - Aquabac 200G

Le public peut envoyer des observations écrites ou des objections dans un délai de 15 jours à compter de la publication du présent avis au service ci-dessous.

Fait le 21 janvier 2025.

Direction des autorisations environnementales
Environnement et Changement climatique Manitoba
C.P. 35, 14, boulevard Fultz
Winnipeg (Manitoba) R3Y 0L6